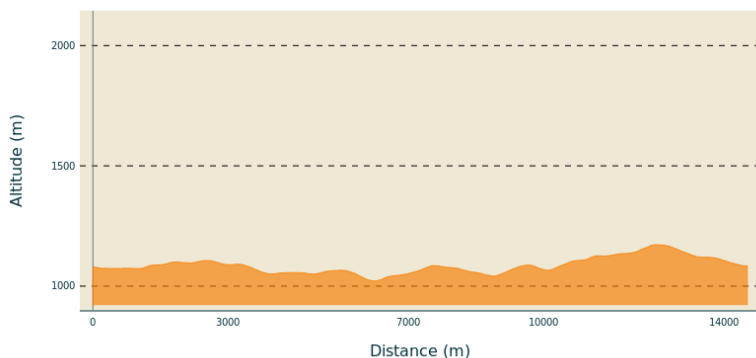


Boucle de la Commanderie - VTT FFC N°25 Bleu

VAL EYRIEUX - DEVESSET



Profil altimétrique



Altitude min 1021 m Altitude max 1172 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 14.5 km

Dénivelé positif : 277 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Lac - Rivière - Cascade

Accessibilité : Recommandé pour le VAE

Itinéraire

Départ : Ecole de voile, Lac de Devesset

Arrivée : Ecole de voile, Lac de Devesset

Balisage : ▶ VTT Circuit local

Communes : 1. DEVESSET 2. LE CHAMBON-SUR-LIGNON

Suivre le balisage VTT FFC ▶ .

- 0 km : Devant l'école de voile, prendre le chemin qui longe le lac.
- 1,6 km : A partir de la route, aller à gauche. 450 m après, tourner à droite. A la fourche, remonter à droite le chemin le plus marqué. Retrouver une petite route.
- 4,1 km : A l'intersection des routes, tourner à gauche. 200m après, prendre en face dans le sous-bois.
- Passer à la Scie de la bâtie, puis au Béal. Suivre la D226 sur à droite.
- 7, 8 km : Descendre le large chemin à droite et monter à gauche le sentier. Descendre la route à gauche et 700m après les fermes, monter la piste à droite. Après Goujon, descendre à droite jusqu'à Devesset.
- 11,9 km : Traverser la D9. Monter à gauche de la mairie. Après l'ancienne commanderie, descendre à droite la piste principale.
- 13,6 km : Au poteau de randonnée aller à droite. Traverser la D9. Contourner le camping et rejoindre la base nautique.



Recommandations

Attention : les VTT électriques doivent tenir compte du niveau de difficulté du parcours !

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Saint-Agrève, suivre la D9 en direction de Devesset, puis avant le village prendre Base de loisirs du lac de Devesset.

Depuis Cheylard, suivre la direction de Saint-Martin-de-Valamas, puis Saint-Julien d'Intres et St Agrève.

Parking conseillé

Parking de la Base de loisirs du lac de Devesset

Accessibilité



Recommandé pour le VAE